EDUCATION PHYSIQUE

En plus du règlement de l'école, qui reste bien évidemment en vigueur, il y a quelques règles propres à la leçon d'éducation physique.

Ponctualité

- Je suis prêt **5 minutes** après la 2ème sonnerie. Au-delà, une **AT** est répertoriée dans MEMO voire un **RvR** administratif s'il y a récidive.
- À la fin du cours, l'enseignant vous libère 5 minutes avant. Des horaires différents sont appliqués dans le cas d'option à l'extérieur.

Matériel

- Je mets des **vêtements adaptés** au sport et différents de la tenue extérieure (tenue sans décolleté, dos nu ou ventre visible et t-shirt avec manches).
  En cas d'oubli, j'informe l'enseignant en début de cours → Travail à faire au CEDOC (noté) + MAT dans MEMO. L'élève doit revenir en 2ème heure ! Si l'oubli est récurrent je suis renvoyé (RV) et un message au MG et RD est envoyé.
- Je prends une **paire de chaussures de sport différente** de celle portée au quotidien. Des contrôles aléatoires sont effectués par les enseignants.
- Je dépose mon **téléphone dans la boîte** en début de cours et je le récupère uniquement à la fin du cours.
- Il est strictement interdit de manger dans le vestiaire.
- Je jette mon chewing-gum avant d'entrer en cours.

Présence

- Présence aux cours obligatoire.
- Si un élève ne peut pas participer au cours il doit venir informer l'enseignant. Il doit tout de même être présent en salle et diverses tâches lui seront confiées (sous peine d'obtenir une note d'application de 1).
- Toutes les absences doivent être excusées auprès de votre MG.

Règles fondamentales

- Comportement : Je me tiens correctement en classe.
- Respect : Je respecte mes camarades et l'enseignant (langage, comportement, écoute, coopération).
- Utilisation du matériel : Je respecte le matériel qui n'est pas à moi. Tout matériel cassé sera facturé auprès de l'élève.

Certificat médical

- J'utilise le **CM de la SSEJ** transmis en début d'année.
- Si je n'ai pas le **CM de la SSEJ** et si mon CM ne mentionne pas « pas d'EPI », je dois aller voir l'infirmière ou appeler mon médecin. J'ai un délai d'une semaine pour effectuer ces opérations.
- Mon CM original est amené directement au secrétariat et une copie est donné au MEP.
- Si mon CM est d'une durée de moins de 3 semaines, je me rends en cours de sport !
- Si mon CM est de 3 semaines ou plus, je m'inscris auprès de mon enseignant de sport à l'EPI. La note d'EPI remplace la note de sport.
- Un **CM longue durée** doit être **renouvelé chaque 3 mois**.

Silence On lit

- Je viens dans la salle de sport dès la sonnerie de SOL avec mon livre.
- Je lis en SILENCE.
- Après la sonnerie de SOL, j'ai 5 minutes pour me changer et revenir dans la salle.